

Entreprise	
Raison sociale :	
Activité :	
Nombre de salariés :	
Téléphone :	
Adresse :	

Horaires de travail	
	Matin / Après-midi
Lundi	
Mardi	
Mercredi	
Jeudi	
Vendredi	
Samedi	
Dimanche	

Repos hebdomadaire	
Jour de la semaine (si celui-ci n'est pas le dimanche) :	

Congés payés <small>(Période de prise des congés 2 mois avant le début des congés, ordre des départs en congés, raison sociale et adresse de la caisse à laquelle sont affiliés les employeurs d'artistes du spectacle et du bâtiment)</small>	
Lieu de consultation :	

Convention collective de référence	
Intitulé :	
Lieu et modalité de consultation :	

Coordonnées du médecin du travail			
Nom du médecin :	Dr	Téléphone :	05.57.55.28.00
Service de Santé au Travail :	SIST du LIBOURNAIS		
Adresse :	5 rue Firmin DIDOT – Les Dagueys - 33500 LIBOURNE		

Coordonnées de l'inspecteur du travail	
M / Mme :	
Adresse :	
Téléphone :	

Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)	
Lieu et modalité de consultation :	

Sauveteurs Secouristes du Travail (SST) / Autres secouristes		
Nom et prénom :	Poste :	Coordonnées téléphoniques :

Un autre affichage peut être prévu avec la photo des SST

Egalité de rémunération entre les Femmes et les Hommes

Articles L3221-1 à L3221-7 et R3221-2 du Code du travail

Lutte contre les discriminations à l'embauche

Texte des articles 225-1 à 225-4 du Code pénal et L1142-6 du Code du travail

Lutte contre le harcèlement moral

Texte de l'article 222-33-2 du Code pénal et L1152-4 du Code du travail

Lutte contre le harcèlement sexuel

Texte de l'article 222-33 du Code pénal et L1153-5 du Code du travail

Nom du référent harcèlement sexuel :

Coordonnées téléphoniques :

Interdiction de fumer et de vapoter dans les lieux affectés à un usage collectif



Fumer ici vous expose à une amende forfaitaire ou à des poursuites judiciaires. Pour arrêter de fumer, faites-vous aider en appelant le 39 89 (coût d'un appel vers un fixe)

Numéros utiles

Appel d'urgence pour les sourds et les malentendants	114
Défenseurs des droits et conseil sur les discriminations	09.69.39.00.00
Centre Antipoison de BORDEAUX	05.56.96.40.80
SOS Main	05.56.46.76.76

Composition du comité social économique * (CSE)

Nom / Prénom :	Poste :	Coordonnées téléphoniques :

* Obligatoire pour les entreprises de plus de 10 salariés

Règlement intérieur de l'entreprise *

Lieu et modalité de consultation :

* Obligatoire pour les entreprises de plus de 49 salariés

Consignes en cas d'incendie

NUMEROS D'URGENCES		
	INCENDIE 18 ou 112	
		POLICE 17
		
		SAMU 15
VOUS DECOUVREZ UN DEBUT D'INCENDIE		
	<p>GARDEZ VOTRE CALME</p> <p>ALERTER LES POMPIERS</p> <p>ALERTER LE STANDARD OU LA DIRECTION</p> <p>ALERTER LES OCCUPANTS DE LA MAISON OU DE L'IMMEUBLE</p>	
DES L'AUDITION DU SIGNAL SONORE (ALARME INCENDIE)		
	<p>GARDEZ VOTRE CALME</p> <p>RESPECTEZ LES CONSIGNES DE SECURITE</p> <p>DIRIGEZ-VOUS VERS LES SORTIES OU ISSUES DE SECOURS SANS PRECIPITATION</p> <p>N'UTILISEZ PAS LES ASCENSEURS OU MONTE-CHARGES</p>	
	<p>DANS LA FUMEE, BAISSÉZ-VOUS, L'AIR FRAIS EST PRÉT DU SOL</p> <p>RENDEZ VOUS AU POINT DE RASSEMBLEMENT PRÉVU</p> <p>ASSUREZ VOUS QU'IL NE MANQUE PERSONNE</p>	
LUTTER CONTRE L'INCENDIE FACE A UNE DEPART DE FEU		
	<p>NE METTEZ JAMAIS VOTRE VIE EN DANGER</p> <p>COUPER LE GAZ ET L'ELECTRICITE</p> <p>ATTAQUEZ LE FOYER A SA BASE AU MOYEN DES EXTINCTEURS APPROPRIES</p>	
	<p>SI L'INCENDIE PREND DE L'AMPLEUR ARRÊTEZ TOUTE TENTATIVE D'EXTINCTION</p> <p>FERMER LES PORTES ET LES FENETRES</p> <p>EVACUEZ LES LIEUX</p>	
PREVENTION		
	<p>N'ENCOMBREZ PAS LES ABORDS DES MOYENS DE SECOURS</p> <p>REPEREZ LES MOYENS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE</p> <p>NE VOUS GAREZ JAMAIS PRES DES POTEAUX OU BOUCHES D'INCENDIE</p> <p>LAISSEZ LIBRES LES DEGAGEMENTS ET LES ISSUES</p>	

Personnes chargées de contrôler l'évacuation des locaux

Nom et prénom :	Poste :	Coordonnées téléphoniques :